



STRAIL^{lastic} **STRAIL^{WAY}**



Guide d'utilisation de LA Traverse composite STRAILWAY

Sous réserves de modifications techniques / GCR 2019 / Indice de révision : V03



KRAIBURG STRAIL[®] GmbH & Co. KG | STRAIL[®] | STRAIL^{lastic} | STRAIL^{WAY}

Pour la France > contactez STRAIL France | F-60150 | 66 route de Longueil Annel | tél. 03.44.96.03.63
strail-france@strail.fr | www.strail.fr | www.strailastic.fr | www.strailway.com

Vous trouverez votre interlocuteur STRAIL[®] sur notre site www.strail.fr

Note : Tous droits réservés. Veuillez lire attentivement le document pour utiliser les produits KRAIBURG STRAIL conformément aux directives du fabricant, ou demandez l'aide de notre service d'installation. Ce document est fourni uniquement à des fins d'information sur les produits KRAIBURG STRAIL. Il n'octroie aucun droit de propriété intellectuelle. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite expresse de la société KRAIBURG STRAIL. Cette dernière rejette expressément toute violation de droits de propriété intellectuelle, industrielle ou autre d'un tiers. Tous les renseignements fournis dans le présent document proviennent de sources jugées fiables ou s'appuient sur la recherche et l'expérience. Par conséquent, KRAIBURG STRAIL ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie ou assurance quant à l'exactitude, à l'intégralité ou à l'exactitude des renseignements ou des opinions contenus dans le présent document. Ces informations reflètent l'état actuel des connaissances au moment de la rédaction des présentes. En raison de l'évolution technologique, il est possible qu'elles s'avèrent obsolètes et que le document n'ait pas été modifié en conséquence. Ce document est sujet à changement sans préavis ni obligation. Il n'y a aucune obligation d'information. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer, tester, vérifier et de s'assurer lui-même de l'adéquation du produit à l'application envisagée et que son utilisation du produit est bien conforme à l'ensemble des lois, réglementations et règles de sécurité nationales et internationales en vigueur. KRAIBURG STRAIL décline toute responsabilité quant aux conséquences résultant de l'utilisation, de la transformation, de l'exploitation ou de la foi accordée aux informations ou produits mentionnés. L'achat et l'utilisation des produits ci-décrits sont soumis aux conditions commerciales générales de KRAIBURG STRAIL.

1 / MATÉRIAU

LA Traverse composite **STRAILWAY** est constituée de polyoléfinés renforcés par des fibres.

L'extérieur de LA Traverse composite **STRAILWAY** est fermé, compact et dense.

L'intérieur est poreux.

2 / DÉCHETS

Les copeaux résultant de l'usinage peuvent être retournés chez **KRAIBURG STRAIL** à condition qu'ils aient été triés.

KRAIBURG STRAIL reprend également les **STRAILWAY** usagées à condition qu'elles aient été nettoyées et débarrassées de tout corps étranger.

Si cela s'avère impossible, l'élimination se fera conformément aux prescriptions des autorités locales.

Les copeaux de bois mélangés avec du plastique ne peuvent pas être brûlés dans des installations de combustion.

3 / USINAGE

Les traverses composites **STRAILWAY** peuvent être usinées avec les mêmes outils et méthodes utilisés pour les traverses bois.

Il est recommandé de suivre les directives générales relatives à l'usinage des matières plastiques lors du façonnage des traverses composites **STRAILWAY**.

Il convient de choisir une vitesse d'avance plus faible que la normale et une vitesse de coupe et de perçage lente et adaptée au produit. En effet, si les vitesses de coupe et de perçage sont trop rapides, le matériau risque de fondre et de coller.

Recommandation > Utilisez des forets et des outils de coupe au carbure, car le matériau est de composition plus dense que celle du bois.

La teneur en fibres du matériau peut entraîner une usure accrue des outils et des instruments de coupe.

Perçage / Vissage :

Les traverses composites **STRAILWAY** nécessitent des perçages adaptés, parfois différents des traverses bois.

Exemple:

Pour la fixation d'un tirefond SS 8, il convient de percer un trou de 19,5 mm de diamètre.

Pour la fixation d'un tirefond FV23/135 (type SNCF), il convient de percer un trou conique (mèche alésoir) de 16/23 mm de diamètre.

Pour la fixation d'un tirefond 21/135 (type RATP), il convient de percer un trou conique (mèche alésoir) de 16/22 mm de diamètre.

NOTE >> Il est recommandé d'utiliser des forets coniques pour éviter tout éclatement du matériau au niveau du collet du tirefond.



Perçage

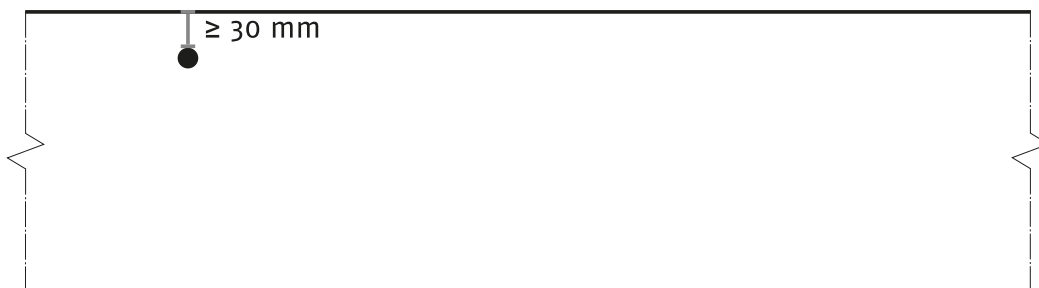


Perçage



Vissage

La distance minimale entre le bord de la traverse et le diamètre extérieur du trou de perçage doit être ≥ 30 mm.

**Fraisage / Rabotage:**

Pour ce qui est de l'usinage des longrines de pont, il convient de ne pas raboter ou de fraiser plus de 2,5 cm ni du côté supérieur ni du côté inférieur de la longrine.

Pour parer à la dispersion des contraintes dans le matériau et au niveau de la longrine, la partie inférieure et la partie supérieure de la longrine de pont doivent être fraisées de la même façon (même enlèvement symétrique du matériau de part et d'autre).

Exemple:

Pour réaliser une longrine de pont d'une épaisseur de 23 cm à partir d'une STRAILWAY d'épaisseur 26 cm, il convient d'enlever 1,5 cm de matériau du côté supérieur et 1,5 cm du côté inférieur.



Rabotage



Sciage



Sabotage

NOTE >>

Les traverses composites STRAILWAY ne peuvent pas être usinées à volonté.

Veuillez lire attentivement les étapes d'usinage admissibles.

La capacité de charge totale du matériau risque d'être entravée et ne fait donc plus l'objet d'une quelconque garantie si LA Traverse composite STRAILWAY est usinée au-delà des spécifications admissibles!

En cas d'incertitudes ou de questions concernant l'usinage du matériau, veuillez contacter **KRAIBURG STRAIL**.

La zone **verte** correspond à la zone d'usinage admissible à partir de la traverse brute selon l'homologation de l'Office fédéral des chemins de fer allemands (EBA).
 > Il est interdit de procéder à des modifications dans la zone **rouge**.

Longrines de pont réalisables

Hauteur minimum (h) y compris le peignage admissible du longrine de pont en mm :

Type de traverse	Excentricité (e) [mm]															Détails supplémentaires
	0	50	100	150	160	170	175	180	190	200	210	220	230	240	250	
BB1 Largeur 240 mm	210	210	210	210	210	210	213	216	223	229	235	241	248	254	260	(ZF ≤ 20 mm, A ≤ 10 mm)
BB2 Largeur 240 mm	170	170	170	170	190	210	220	--	--	--	--	--	--	--	--	(ZF ≤ 20 mm, A ≤ 10 mm)

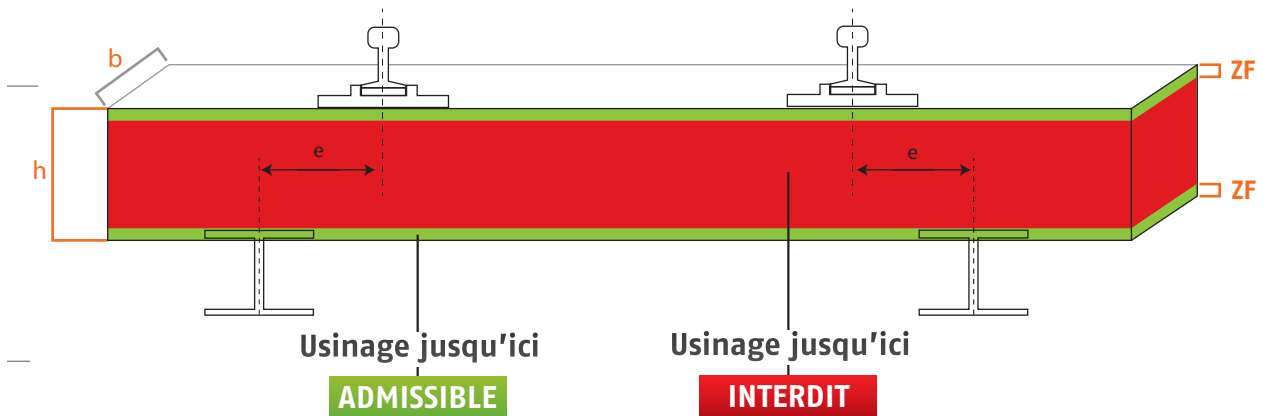
b = largeur
h = hauteur du longrine traverse standard
ZF = fraisage admissible (le même en haut et en bas)

A = Entaillage spécial admissible maximum*
e = excentricité
 * Entaillage possible 30 mm, si ZF = 0 mm | w ≤ 30 mm (ZF + A)

Usinabilité admissible d'une longrine de pont STRAILWAY SANS entaillage spécial

La zone **verte** correspond à la zone d'usinage admissible à partir de la traverse brute selon l'homologation de l'Office fédéral des chemins de fer allemands (EBA).

> Il est interdit de procéder à des modifications dans la zone **rouge**.



Longrines de pont réalisables

Hauteur minimum (**h**) du longrine de pont en mm :

Type de traverse	Excentricité (e) [mm]															Fraisage admissible (ZF)
	0	50	100	150	160	170	175	180	190	200	210	220	230	240	250	
BB1 Largeur 240 mm	210	210	210	210	210	210	213	216	223	229	235	241	248	254	260	≤ 25 mm
BB2 Largeur 240 mm	170	170	170	170	190	210	220	--	--	--	--	--	--	--	--	≤ 25 mm
BB3 Largeur 260 mm	160	160	160	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	≤ 0 mm

b = largeur

h = hauteur du longrine traverse standard

ZF = fraisage admissible (le même en haut et en bas)

e = excentricité

Usinabilité admissible d'une traverse de voie ferrée STRAILWAY

Si les traverses de voie ferrée **STRAILWAY** doivent être fraisées, il conviendra de s'assurer qu'elles reposent bien à plat, de manière à obtenir une parfaite planéité.

L'usinage ne doit en aucun cas modifier la géométrie de la traverse **STRAILWAY** !

(p. ex. entaillage pour selles nervurées)

Il est interdit d'ajuster la hauteur de la traverse de voie ferrée par fraisage ou découpage.

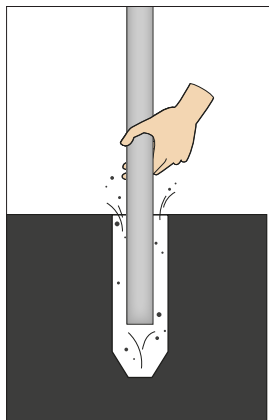
En cas d'incertitudes ou de questions concernant l'usinage du matériau, veuillez contacter **STRAIL France**.

4 / RÉPARATION DES TROUS DE PERÇAGE

En cas d'erreurs de positionnement, les trous de perçage pourront être remplis ou refermés.

Ceci pourra se faire à l'aide de la colle structurale pour plastique :

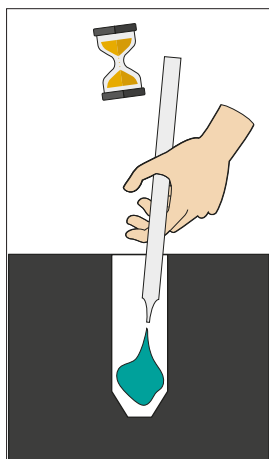
« 3M Scotch-Weld™ – Acrylic Structural Plastic Adhesive DP 8010 Blue ».



Nettoyage

Tout d'abord, retirez du trou d'alésage les grosses impuretés ainsi que l'humidité (en vous servant p. ex. d'air comprimé).

Préparez ensuite la colle en suivant les instructions de la fiche technique.



Remplissage

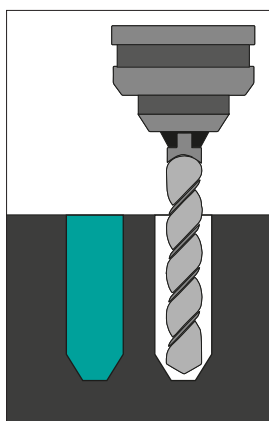
Laissez l'adhésif s'écouler doucement dans le trou.

Ceci permettra de parer aux poches d'air, d'assurer une répartition uniforme de la colle et un remplissage complet du trou à boucher.

Veuillez respecter les prescriptions du fabricant de colle (temps de durcissement).



Si la colle durcie dépasse l'ouverture du trou, la partie saillante pourra être enlevée à l'aide d'un outil de coupe.



Perçage

Une fois que le trou a bien durci, vous pouvez faire un nouveau trou.

STRAIL France ne peut garantir que la résistance à l'arrachement du trou réparé sera la même que celle qu'on aura avec un trou normal.

5 / EMBALLAGE / LOGISTIQUE

Matériaux d'emballage

Palette de bois (taille en fonction de la longueur)

Chevron de bois

Feuillard acier

Protection des arêtes

Bande adhésive antidérapante

Les traverses composites **STRAILWAY** sont livrées sur des palettes spéciales, en fonction de leurs longueurs. Chaque couche comporte 4 longrines de pont, traverses de voie ferrée ou supports d'appareil de voie **STRAILWAY**.

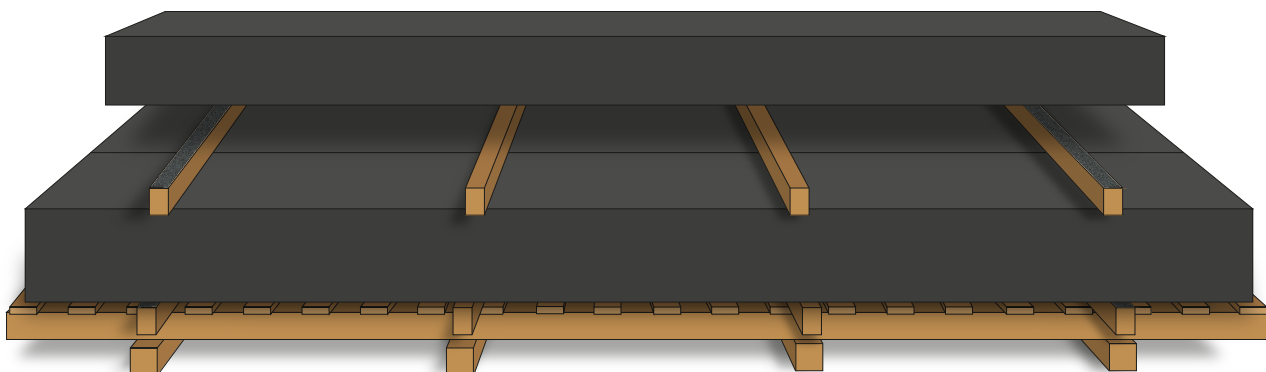
Une palette peut recevoir jusqu'à 3 couches soit 12 supports d'appareil de voie et traverses de voie **STRAILWAY**. Si les supports dépassent une longueur de 3,10 m, la palette ne peut recevoir que 8 supports.

En raison du poids des longrines de pont **STRAILWAY**, le nombre de couches est limité à 2 couches par palette soit un total de 8 longrines.



Photo : Palettes spéciales

Chaque couche est séparée par des chevrons de bois coupées à la longueur de la palette et posées à la perpendiculaire des traverses. La longueur de la palette détermine le nombre de traverses qu'elle peut supporter.



Commencez par poser sur la palette les traverses **STRAILWAY** les plus longues.
Terminez par les traverses **STRAILWAY** les plus courtes.



Pour parer aux glissements des traverses composites **STRAILWAY** durant le transport, n'oubliez pas de les arrimer deux, trois et même quatre fois, en fonction de leurs longueurs, en vous servant de feuillards métalliques.

En plus, dans chaque rangée, les deux chevrons de bois extérieurs devront être dotés d'une bande adhésive antidérapante sur le dessus et le dessous pour parer au glissement des traverses.

Les palettes devront être posées sur une surface plane.

Respectez les règles de stockage en vigueur si vous devez empiler les palettes les unes sur les autres.
Il est recommandé de ne pas empiler plus de 3 palettes.

Si lors de l'inspection de l'entrepôt, on constate que certaines traverses, couches de traverses ou palettes toutes entières ne sont pas d'aplomb, les traverses devront être remplacées sur une nouvelle palette conformément aux prescriptions en matière d'entreposage.

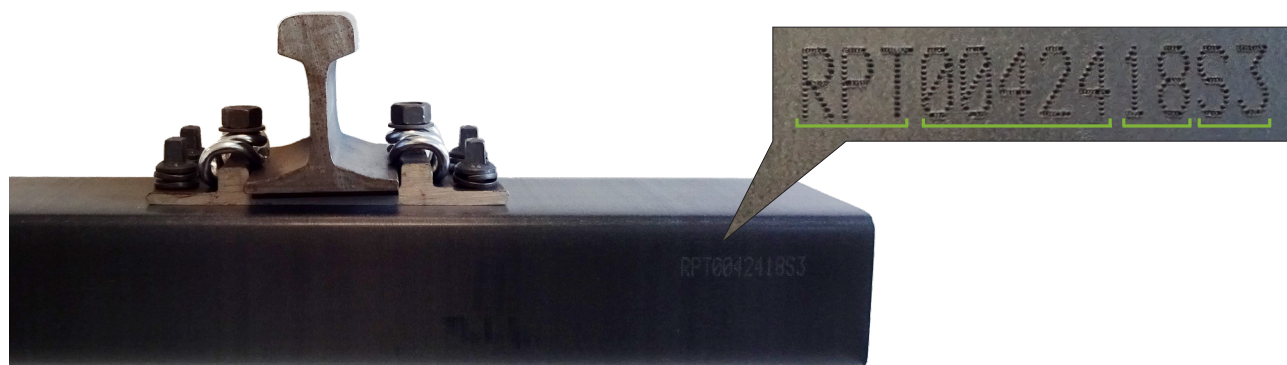
NOTE >>

Si vous devez dépalettiser et palettiser à nouveau les traverses composites **STRAILWAY** pour une raison particulière avant leurs destinations finales, nous vous recommandons de respecter le positionnement de chaque traverse, de chaque palette et de chaque chevron conformément à la première livraison.

6 / MARQUAGES / REPÉRAGE DE LA TRAVERSE

Gravure latérale

RPT	00424	18	S3
Désignation	Numéro de série de la production (toujours à cinq chiffres)	Année de production	Production (STRAIL 3)



Repérage frontal

3.700	213	3
Longueur (mm)	Numéro de production consécutif	Production



Le marquage permet d'identifier et de suivre le produit sans ambiguïté.

Il est recommandé de ne pas retirer ce marquage.

KRAIBURG STRAIL refusera toute réclamation si le marquage a été enlevé des traverses composites **STRAILWAY**.

7 / MESURES DE SÉCURITÉ

Respectez les lois, réglementations et mesures de sécurité locales en vigueur dans le pays concerné.

Le montage des traverses composites **STRAILWAY** devra être effectué par du personnel compétent, qualifié et formé à cet effet.

Le personnel devra porter des vêtements de protection appropriés (vêtements, chaussures de sécurité antidérapantes, protection visuelle, protection contre les coupures lors de l'usinage du matériau, gants de travail avec bonnes propriétés de préhension).

Lors de leur usinage (coupe, fraisage, forage ...) les traverses composites **STRAILWAY** ne dégagent aucune substance ou fibre nocive pour la santé ou l'environnement.

Veillez à ce que le produit repose bien durant toutes les opérations de mise en œuvre et prenez les précautions qui s'imposent, étant donné que la surface lisse peut provoquer des glissements, chutes ou trébuches, surtout si le produit est mouillé et à basse température.

Respectez les consignes de sécurité relatives au transport et au levage de palettes portant des traverses composites **STRAILWAY**, de manière à éviter les glissements.